

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
 ÉTRANGER 50.— 25.— 12.50
 On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 TÉLÉPHONE Administration et Annonces 87
 CHÈQUES POSTAUX IV B 315

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
 (LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
 Minimum p^r annonce » 2.—
 Suisse » 0.30
 Étranger » 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME » 1.—

LA SENTINELLE de ce jour paraît en 8 pages.

Avis à nos abonnés du dehors

Nous recommandons instamment à nos abonnés d'utiliser le formulaire de chèques encarté dans un précédent numéro pour effectuer le paiement de l'abonnement.

Ils peuvent verser dans chaque bureau de poste, et sans frais :

Fr. 4.55 pour trois mois
9.05 six

Les versements par chèques, sont recommandables ; ils simplifient les opérations et évitent les frais. Indiquer nom et adresse exactement pour ne pas créer contretemps et ennuis au bureau.

Cet avis ne concerne pas ceux de nos abonnés qui ont payé l'abonnement pour l'année ou une époque intermédiaire.

Le problème du désarmement

Je n'ai évidemment, pour parler de cette question, ni les qualités ni les titres de M. le colonel Feyler, nouveau rédacteur à la « Gazette de Lausanne ». Ce dernier vient de commencer sa collaboration régulière à ce journal en examinant la question toujours pendante du désarmement. Comparant la situation faite au cours de la guerre à la Belgique et au Luxembourg, M. Feyler, qui est avant tout un écrivain militaire, il ne faut jamais l'oublier, incline à croire, comme M. Scheurer, qu'il faut une forte armée à notre pays. Une affection professionnelle semble prédisposer ce genre d'écrivains ou de politiciens à n'apprécier l'histoire d'un pays qu'à ses faits d'armes.

Et cependant, si je n'ai pas les qualités du colonel Feyler pour aborder ce problème, je ne puis m'empêcher de penser, en considérant la somme de ruines amoncées en Belgique, le sacrifice de milliers de vies humaines, les conséquences malheureuses et déshonorantes d'une occupation militaire prolongée, que les faibles armées des petits États deviennent inutiles pour les préserver de tous ces maux. En conséquence, vaudrait-il encore la peine de consacrer des sommes aussi folles que celles qu'engloutissent encore actuellement les budgets militaires, pour conserver à notre pays une institution que l'expérience vient de démontrer inefficace. Car personne n'aura encore chez nous l'illusion énorme, même parmi les gens pratiquant le métier des armes, de croire que l'armée suisse empêcherait une armée étrangère dix fois plus nombreuse que la nôtre et mieux outillée aussi, de nous envahir le jour où une raison militaire l'y obligerait.

La défense de notre frontière, dont on fit chez nous au cours des mobilisations une image sacrée, devient définitivement illusoire si nous en croyons Lord Robert Cecil qui vient d'avertir les peuples, dans un retentissant discours, que la prochaine guerre, au-devant de laquelle tout laisse croire que nous marchons, se fera surtout par la voie des airs et au moyen des gaz. Je me demande quelle figure ferait la Suisse si elle devait entrer dans une semblable tourmente. En tout cas, notre petite armée, échelonnée le long de la frontière, ressemblerait singulièrement à quelqu'un qui protégerait sa maison en surveillant la porte pendant que l'ennemi pénètre par le toit.

Après les expériences faites et les prédictions des techniciens de l'art militaire, vaudrait-il encore la peine de dépenser inutilement des sommes d'argent considérables pour le maintien d'une armée à laquelle un grand nombre de citoyens restent attachés par tradition, alors que cet argent serait utile, indispensable même ailleurs.

Ce n'est plus en forgeant des armes qu'on se protège aujourd'hui contre la guerre : on l'évite à tout prix. Elle deviendra si atroce pour chacun, et si désastreuse en conséquences immédiates et lointaines, que tous les peuples, vainqueurs et vaincus éventuels, ont intérêt à ne plus jamais la faire. Une politique ainsi orientée devrait être celle de tous les gouvernements.

Mais si les peuples veulent véritablement éviter la guerre, ils devront commencer par obliger les gouvernements à supprimer les causes de conflits entre eux. C'est ainsi que la succession laissée par les conducteurs de la récente guerre et les fabricants de la dernière paix, exige une révision fondamentale, si on désire échapper à ses conséquences inévitables. Pour sortir du régime de la guerre, de la brutalité et de l'impérialisme, ainsi qu'on l'a promis à ceux qui se firent trouver la peau pour le triomphe de la paix, ceux qui élaborèrent la charte du régime nouveau de la paix totale et définitive, répètent, à quelques exceptions près, les mêmes fautes et cèdent aux mêmes impérialismes que tous ceux qui, avant eux, préparèrent des guerres futures en confectonnant des traités de paix.

Ainsi, quoi qu'en disent certains milieux, l'édification de cette paix définitive entre les peuples est en fonction même du désarmement. Car c'est incontestablement éviter la guerre que de supprimer les moyens de la faire. Depuis longtemps, la Société des Nations promet de s'occuper sérieusement de cette question. Nous ne lui reprochons pas de ne pas en avoir suffisamment parlé, mais de n'avoir rien fait qui nous y conduise sérieusement. C'est aussi, du reste, le reproche

que semble lui faire l'un des délégués anglais auprès de son Assemblée, Lord Robert Cecil.

Une commission de la Société des Nations s'en occupe ces jours à nouveau. Et nous sommes heureux de constater que la Fédération syndicale d'Amsterdam, qui a solutionné pratiquement cette question du désarmement, a voix au chapitre, puisque trois de ses représentants, dont Jouhaux et Oudegeest, y ont été invités. Puis-ent-ils faire passer sur cette assemblée un peu de l'esprit pacifique et pacifiste qui anime les ouvriers. Cette question serait alors près de recevoir une solution satisfaisante.

Mais nous en sommes encore à nous demander s'il ne faudra pas auparavant changer la majorité des hommes qui composent ces réunions et les gouvernements, et faire disparaître le régime économique qui excite les appétits.

Quoi qu'il en soit, travaillons sans relâche à former une opinion publique pacifiste, c'est déjà nous prémunir contre le retour de la guerre.

Abel VAUCHER.

Chronique médicale

Les causes de la carie dentaire

« Le gouvernement anglais vient de nommer un comité d'études pour rechercher les causes de la carie dentaire. »

Alors quoi ? Ces causes n'étaient-elles évidentes... L'abus des sucreries et des aliments farineux ? L'absence de soins ? L'alimentation des enfants au moyen de panades ? Le manque de calcaire dans l'eau ?

Non, puisque une grande autorité publique vient pour la première fois de décréter des recherches systématiques. Ayons donc, en tous cas, le doute scientifique et évitons de pontifier en toutes matières. Ceci dit, je voudrais attirer l'attention sur des expériences de laboratoire qui sont propres à nous donner quelque espoir de lumière :

Mme Mellaub, la femme du professeur de physiologie de Leeds, a essayé de rechercher la cause de la carie par des expériences faites sur les chiens — elle pense que ce sont des vitamines solubles dans les graisses qui sont nécessaires à l'évolution des dents. Si elles manquent, les mâchoires et les alvéoles se développent mal, les dents se placent irrégulièrement ; elles tardent à pousser ; l'émail qui les recouvre est mince. Quand il y avait de l'huile de foie de morue dans le régime, les dents étaient parfaites ; déjà moins bonnes avec le beurre, elles devenaient lamentables avec l'huile de lin !

Or, les dents imparfaitement constituées, sont plus susceptibles à la carie.

Le mode d'alimentation aurait donc une influence sérieuse sur la carie.

Les partisans de l'origine alimentaire de la carie cherchent des arguments dans la vie des peuples dont le régime diffère du nôtre.

S'il en est qui se trouvent dans ce cas, ce sont bien les Esquimaux, qui vivent aux environs du Pôle Nord. Ils se nourrissent de viandes et de graisses. Ils conservent le sang pour le sel qu'il contient. Et leurs dents sont parfaites, et leurs mâchoires solides !

Voici d'autres peuples du Nord, ceux qui peuplent la presqu'île d'Alaska : ils ont déjà adopté davantage les bienfaits de la civilisation. Ils se nourrissent de conserves, de viandes et de légumes. Leurs dents sont pauvres en chaux, et aussi ravagées par la carie que les nôtres.

Curieux contraste, n'est-il point vrai ? Comparez maintenant les nègres de l'Afrique, qui sont restés fidèles aux fruits frais, aux légumes frais, aux viandes fraîches, et les nègres de l'Amérique du Nord, qui ont adopté la nourriture moderne.

En Afrique, le nègre a des os solides, et des dents merveilleuses. Son cousin des États-Unis connaît tous les charmes de la carie, du rachitisme, de la détérioration physique.

Ailleurs, la carie va apparaître avec le changement de régime.

Les Islandais l'ignoraient jusqu'à la fin du siècle dernier ; jusqu'alors le fond de l'alimentation était constitué par les œufs, le lait, le mouton, le poisson et le gibier. La civilisation leur apporte le régime moderne... et avec lui, la carie. Un grand nombre de dentistes insistent sur l'importance de la mastication depuis les premières années de la vie et voudraient que l'enfant fasse usage de ses dents. Ils condamnent l'usage systématique des pommades de tous genres qui sont entrées dans les goûts du public. Les panades sont avalées sans être suffisamment imbibées de la salive qui est si nécessaire à la digestion des farineux. Les dents n'agissent pas ; non seulement cette procédure est mauvaise pour le développement des dents, des muscles de la mâchoire, mais l'estomac reçoit une charge désagréable : des farineux de digestion facile.

Quelle que puisse être l'âme de vérité de cette opinion au sujet de l'origine de la carie, on peut dire qu'il faut l'adopter au point de vue de l'hygiène alimentaire en général.

Disons donc aux mères dont le bébé vient d'avoir ses premières dents : donnez-lui une croûte de pain sur laquelle il puisse exercer sa puissante masticatrice. Un « petit beurre », un biscuit, fera encore mieux. Et non seulement les dentistes seront contents, mais encore les hygiénistes que préoccupe le problème alimentaire. En attendant que s'éclaire l'énigme si profonde de la carie, par politesse soyons propres de dents et faisons contrôler ces appendices agaçants d'une manière régulière par l'homme de l'art. Eusébe.

EN ALLEMAGNE

Le mouvement républicain

La République allemande a eu ses martyrs. Comme d'habitude, le meurtre a eu des conséquences diamétralement opposées au but visé par ses auteurs. On peut dire que jusqu'ici l'Allemagne était singulièrement hésitante au point de vue politique. Le gouvernement n'osait pas intervenir pour arrêter les manifestations monarchistes et il avait toutes les peines du monde à contrôler l'activité des associations militaires et autres qui risquaient constamment de le compromettre dans des aventures dangereuses. Aujourd'hui, le mouvement républicain s'organise avec force.

L'Allemagne fournit un vivant exemple d'une observation générale, à savoir qu'il ne suffit pas d'inscrire un principe dans la loi ou de prendre le pouvoir avec un programme pour que ce principe ou ce programme passe immédiatement dans les faits. Nulle constitution, nul gouvernement ne peut maintenir une république s'il n'y a pas dans le pays un état d'esprit républicain ou tout au moins un mouvement républicain assez puissant. La France elle-même n'est pas à l'abri de cette constatation et la République y souffre singulièrement de ne pas être soutenue par un fort parti républicain à l'heure qu'il est.

Il a donc fallu l'assassinat de Rathenau pour provoquer un mouvement d'opinion publique. D'autre part, les Allemands sont toujours impressionnés par l'énergie et la manière forte. Le gouvernement Wirth a déjà dissous des associations nationalistes. Il a fait passer une loi d'exception devant le Conseil des États. Il a fait procéder à de nombreuses arrestations et interdit toutes les fêtes militaires. Il y a beaucoup de gens hésitants qui commenceront à avoir peur.

D'autre part, les tièdes ont compris la nécessité qu'il y avait à soutenir la République au lieu de la tolérer. Il s'agit avant tout de la paix. L'immense majorité du peuple allemand n'a aucune envie de recommencer la guerre et préfère travailler. Cependant, les traditions sentimentales et la vanité nationale séculaire ne peuvent se débruier en quatre ans. Il faut compter aussi avec le snobisme d'une certaine jeunesse tapageuse.

Il s'est trouvé quelques États comme la Bavière, la Prusse orientale et la Silésie pour faire opposition à la loi de défense républicaine. Il s'est trouvé à Berlin un conseil municipal pour maintenir les portraits des Hohenzollern dans les écoles, tandis que celui de Nuremberg débaptisait la place Hindenburg pour lui donner le nom de Rathenau. Dans l'Allemagne actuelle, la République n'est pas encore un véritable état de fait. C'est un mouvement, c'est une lutte, dont l'issue intéresse l'Europe entière.

M. Wirth a su employer pour convaincre la bourgeoisie hésitante un argument très efficace. Il a brandi le spectre de la vengeance ouvrière. Par deux fois il a averti les récalcitrants que si les forces du gouvernement ne suffisaient pas à leur faire couler la tête, il saurait à qui s'adresser et qu'il demanderait l'appui des travailleurs. Ceux-ci avaient déjà mis von Kapp en déroute sans coup férir. Ils sont prêts à recommencer. Edm. P.

GLOSES

Les succès de M. Girardin

Vous vous souvenez encore, lecteurs, de ce M. Girardin, du Jura bernois, qui échangeait des lettres d'amour avec sa petite cousine de Chicago. Eh bien, ce monsieur-là, qui semble posséder une muse aussi agréable que féconde, vient de recevoir, nous annonce-t-il par le Jura bernois d'hier, trois lettres de l'au-delà... de l'Océan, je suppose, qui lui demandent de pouvoir traduire en anglais et reproduire par les journaux d'Amérique, son tout à fait remarquable article de fond du vendredi 30 juin. Je m'imagine bien que son amoureuse cousine de là-bas doit lui rendre des petits services, car on n'entretient pas des relations si suivies avec une aussi agréable personne sans oser espérer quelque chose en retour.

Suffit que ce type est littéralement fou de son succès inespéré. Il paiera deux sous l'exemplaire tout numéro 150 du Jura bernois qui lui sera apporté. Il invite même les gosses à faire la scie à leurs mamans jusqu'à ce qu'elles le leur déchiquent, non pas le cousin de la cousine de Chicago, mais ce numéro de journal. Cela leur vaudra, dit-il, deux sous par numéro pour une cigarette en chocolat.

Puisqu'il en est ainsi, j'offre trois sous par exemplaire de ce numéro, puisque le stock du Jura bernois de ce jour-là est épuisé, de manière à le rendre introuvable. Je m'arrangerai bien à les rendre ensuite 50 centimes l'exemplaire à M. Girardin, qui, grisé, me les paiera volontiers ce prix pour pouvoir faire traduire en anglais et reproduire par tous les journaux de la grande Amérique son remarquable compte rendu de la conférence de M. Matthias.

Car, c'est pas pour rigoler, lecteurs, le fameux article de fond de M. Girardin n'est rien d'autre qu'un compte rendu de la conférence que le talentueux et très remuant préfet de La Chaux-de-Fonds donna à St-Imier.

Si bien que le succès pourrait aussi bien revenir à M. Matthias qu'à M. Girardin. Mais ce malin de cousin de la cousine de Chicago se l'attribue complètement.

Voilà un triomphe que ne doit jamais avoir connu mon excellent confrère Margillac. Il connaît le truc maintenant. Il suffit d'avoir une cousine à Chicago. Je parierais une bouteille de tendant du Valais que ce séduisant Margillac, qui doit avoir des cousines un peu partout, n'a pas encore eu l'idée d'en serrer une de près en Amérique.

JEAN DE LA VIGNE.

APPEL des prisonniers socialistes géorgiens au prolétariat du monde entier

Voici déjà cinq semaines écoulées et c'est seulement maintenant que nous recevons des nouvelles sur les événements qui ont marqué le Premier Mai dans les prisons de Géorgie : c'est surtout la grève de la faim des détenus socialistes. A cette occasion, les prisonniers géorgiens ont adressé aux partis socialistes du monde entier l'appel suivant :

« Nous, socialistes, au nombre de quelques mille, détenus dans les prisons, forteresses et tchèkas de Géorgie, envoyons à l'occasion du Premier Mai nos salutations fraternelles à la classe ouvrière du monde et à ses militants de Géorgie. C'est un salut fraternel que nous vous transmettons, camarades, de nos cellules et caves en vous présentant nos félicitations en ce jour de lutte et en cette brillante fête du travail. Nous sommes avec vous et, d'ici, nous unissons nos voix aux chants de la classe ouvrière internationale à son jour de Premier Mai, et du plus profond de notre cœur, nous poussons avec la classe des travailleurs de Géorgie le cri de Vive le Premier Mai, Vive la fraternité ouvrière et son front unique, Vive la journée de huit heures, à bas l'impérialisme, à bas les guerres et le militarisme ! Vive la solidarité des peuples, gloire et victoire au socialisme !

Liberté et autodétermination au peuple russe pour qu'en toute liberté il puisse réaliser sa destinée ! Mais en même temps, loin de la Géorgie l'intervention réactionnaire et détestable que le gouvernement de la Russie exerce en Géorgie, par la voie de la conquête et de l'occupation ! Vive l'indépendance de la Géorgie, gloire et victoire aux masses laborieuses de Géorgie, qui, dans la longue période de lutte révolutionnaire, rétablissent l'indépendance du pays en la dotant d'une constitution libre et profondément populaire, mais passagèrement supprimée par l'occupation communiste russe.

Honte à l'autorité d'occupation qui, au nom du socialisme, se fait le support du chauvinisme sans bornes et de la réaction et jette en prison par centaines et milliers, les révolutionnaires endurcis à la lutte pour le socialisme, les condamne à la détention illimitée sans leur faire subir d'interrogatoire et sans instruire leur cause, le plus souvent rien que pour leurs convictions socialistes.

Honte à l'occupation communiste russe, qui, pareille au despotisme de l'Orient asiatique, refuse de nourrir les prisonniers qu'elle détient, à cette occupation communiste russe qui décime les ouvriers et paysans de Géorgie dans les prisons, mettant à profit la famine et les épidémies, pour le seul motif que ses victimes sont socialistes et Géorgiens.

En signe de protestation contre un tel acte abominable, nous, socialistes géorgiens, ligotés et enfermés dans les prisons, ne pouvons commémorer ce jour que par une grève de famine, ce que nous faisons d'ailleurs.

Vive le Premier Mai,
 Salut au prolétariat international,
 Vive la liberté et la solidarité des peuples,
 Vive l'Internationale,
 Vive le socialisme.

Au nom des détenus socialistes : 1. Lisdore Ramischvili (social-démocrate) ; 2. Joseph Baratavilidze (socialiste-fédéraliste) ; 3. Gr. Guerguadzé (social-démocrate indépendant) ; 4. Nicolas Tchogouidzé (socialiste-révolutionnaire).

Une montagne qui glisse

Deux villages menacés

Dans la région de Saurat, la montagne où sont bâtis les villages d'Aynet et de Bedeilhac glisse et se désagrège d'une inquiétante façon depuis le 30 juin.

Dans la partie nord-est, terres et rochers se sont détachés cette nuit-là avec un bruit formidable, puis des glissements furent observés les jours suivants. De gros rochers se détachèrent, principalement au hameau d'Aynet, entre le ruisseau de Traginas, à l'est, et celui de Lacoste, à l'ouest, vers Ligneur, sur 2 kilomètres ; de grandes crevasses et de profondes fissures se sont produites par où disparaissent actuellement les eaux des deux ruisseaux.

Sur toute sa partie nord, la montagne apparaît maintenant comme taillée et le niveau du sol subit un affaissement considérable. Des rochers s'éboulent et menacent d'écraser maisons et métairies, dont un certain nombre ont déjà été évacuées. Selon les géologues, tout cela est dû à des infiltrations des eaux fluviales qui se produisent pendant l'hiver et au printemps.

Association romande des Chorales Ouvrières

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

le dimanche 16 juillet, à 14 heures, à la Brasserie du Monument, à Neuchâtel

(Les sections sont rendues attentives aux articles 5, 7 et 13)

Ordre du jour :

1. Appel des sections.
 2. Nom. de la commission chargée du contrôle des mandats.
 3. Lecture du verbal.
 4. Nomination des scrutateurs.
 5. Rapports : a) du président, b) du caissier, c) des vérificateurs de comptes.
 6. Nomination de la section directrice.
 7. Fête de chant.
 8. Propositions des sections.
 9. Divers.
- Les sections sont priées de discuter sérieusement sur la question de la fête de chant.

P35905C 6202

Fête de la Jeunesse

Depuis demain, la Maison

A. DUCOMMUN & C^{IE}
Magasin de sport et caoutchouc, Léop.-Robert 37

offre à l'occasion des Promotions
une **ravissante balle**
pour chaque achat à partir de 3 fr.

Mamans, profitez !

3222

M^{me} A. MIÉVILLE
TAILLEUSE

a transféré son domicile
rue Jaquet-Droz 60

Robes et costumes faits sur mesures à des prix sans concurrence 6218

Mesdames,

Un superbe arrivage de **DENTELLES** est en vente au magasin

Aux Pierrots

BALANCE 7

et sur le Marché, devant le magasin SODER, également un choix magnifique de nouveaux dessins pour ouvrages à broder, coussins, tapis, napperons, dessus de piano, etc., aux prix les plus bas possible. 6216

Reçu un choix superbe **EMPIÈCEMENTS DE CHEMISES ENTièrement FAITS A LA MAIN.**

Demandez les prix. Voyez nos modèles.

A L'UNIVERS

Léopold-Robert 72

POUR LES PROMOTIONS

Actuellement :

Grande vente de Bas et Chaussettes pour enfants
Chapeaux paille - Cravates - Cois Casquettes
Chemises poreuses devant fantaisie à fr. 5.- 6198

ATTENTION!

sur la Place du Marché à côté de la Fontaine ainsi qu'au Magasin sous l'Hôtel de la Balance

Beau choix en

Poires, Pêches Abricots

Bananes

Prix très modérés.

Se recommandent,

Les Fils de Fortuné Jamoll.
RUE DE LA BALANCE 8

6211

SCALA et PALACE

Ce soir, avec cette annonce

Fr. 0.75 Fr. 1.10 Fr. 1.60
au lieu de 6229
Fr. 1.10 Fr. 1.60 Fr. 2.20

SCALA - Dès ce soir - PALACE

Le Match de Football

Suisse-Hongrie

CENDRILLON

Le plus beau film français de l'année
Adaptation moderne du **Conte de Perrault**

PETITE PRINCESSE

Joli roman moderne en 5 actes 6230

Madame TOM MIX

la femme la plus
audacieuse d'Amé-
rique dans
captivant drame du Far-West en 5 actes

La Louve

L'Impossible Aveu

drame policier en 4 actes 6231

ZIGOTO garçon de théâtre, fou rire

SOLDÉS

FIN DE SAISON

6201

Robes	lainage, soldées	75., 65., 55., 45., 35., 25.	19.50
Robes	de soie, soldées	75., 65., 55., 45., 35., 25.	25.-
Robes	de voile, soldées	35., 25., 19.50, 13., 11.50	9.50
Robes	mousseline de laine, soldées	25.	19.50
Robes	lavables, soldées	15., 11., 9.	8.-
Robes	tissu frotté, soldées	35., 25., 19.50, 16.50, 14.50	12.50
Robes	satinettes, soldées	35., 25., 19.50, 16.50, 14.50	12.50
Manteaux	de pluie pour dames, soldés	85., 65., 55., 40., 35., 25.	18.-
Manteaux	caoutchouc pour dames, soldés	45.	25.-
Costumes	pour dames, soldés	150., 125.	98.-

Robes pour fillettes, soldées
26., 22., 17., 13., 10., 7. 5.-

Lainette	largeur 75 cm., soldée	1.95, 1.55, 1.25, 1.10	95 ct.
Crépon	largeur 75 cm., soldé	2.25, 1.95	1.25
Voile	largeur 70 cm., soldé, fond clair	1.50	1.25
	fond foncé		1.25
Mousseline	largeur 75 cm., soldée	1.25	95 ct.
Voile	blanc, largeur 100 cm., soldé		2.50
Cotonne	pour tabliers, largeur 100 cm., soldé	2.50, 1.95, 1.65	1.25
Coutil	matelas, largeur 150 cm., soldé		3.90
Nappage	couleur rouge ou bleu, largeur 135 cm., soldé		6.50
Coutil	pour habillements de garçons, largeur 80 cm., soldé		3.50
Oxford	pour chemises mécaniciens, largeur 75 cm., soldé		2.40
Percalé	pour chemises, soldé	1.95	1.50
Essuie-mains	fil, soldé	1.75, 1.95	85 ct.
	coton, soldé		1.15

Nouvelle baisse sur tous les

Chapeaux garnis pour dames

Séries	I	II	III	IV
Soldés	1.50	3.50	6.-	10.-

Chemises	pour dames, broderie Lorraine, soldées	2.95	1.95
Chemises	pour dames, garnies broderie, soldées	4.95, 4.50, 3.95, 3.50, 2.95	1.95
Pantalons	pour dames, garnis broderie, soldés	4.95, 3.95, 2.95	1.95
Sous-taille	pour dames, garnie festons ou broderie, soldées	4.50, 3.95, 2.95, 1.95	1.50
Combinaisons	pour dames, garnies broderie, soldées	8.50, 6.95, 5.95, 4.50	3.95
Linges	nid d'abeilles, soldés, la pièce		75 ct.
Tabliers	ménage, soldés	5.95, 3.95, 2.95	1.95
Tabliers	à bretelles, soldés	3.50, 2.95	2.25
Tabliers	forme nouvelle, très grands, soldés		4.95
Tabliers	forme hollandaise, soldés	2.95, 1.95	1.50
Tabliers	manches kimono, soldés	4.95	3.95
Tabliers	longues manches, soldés	5.95	4.95
Tabliers	façon robe de chambre, soldés	14.50, 12.75, 8.50	5.95

Coupons de toile

Coupons de 5 m. 2.90
Coutils soldés
Coutils de 10 m. 12.-

BRANN

SA LA CHAUX DE FONDS

Nouvelle baisse sur tous les

Chapeaux garnis pour fillettes

Séries	I	II	III
Soldés	1.50	3.50	4.50

Pantalons	de sport en jersey, pour dames, soldés		1.95
Mouchoirs	brodés, la demi-douzaine soldée	1.95	1.50
Chemises	percale unie, avec 1 col, pour messieurs, soldées		6.50
Chemises	percale rayée, avec 1 col, pour messieurs, soldées		6.90
Chemises	percale rayée, avec 2 cols, pour messieurs, soldées		7.50
Chemises	zéphyr rayé, belle qualité, 2 cols, soldées		9.50
Chemises	de sport, avec col souple, soldées		7.90
Chemises	tricot, devant fantaisie, soldées		3.50
Chemises	tricot, devant fantaisie, qualité supérieure, soldées		4.50
Cravates	à nouer, ravissants dessins, soldées		75 ct.
Cravates	à nouer, unies ou écossais, soldées		95 ct.
Cravates	sur système, jolis coloris, soldées		65 ct.

Descentes de lit

60x120 imitation Perse, soldées 4.90
65x135 imitation Perse, soldées 6.90
50x100 avec franges, soldées 3.95

★ F.-C. ÉTOILE

Vendredi 7 juillet, à 20 h. précises, à l'Hôtel de Ville (1^{er} étage)

Assemblée générale annuelle

Très important

Présence obligatoire de tous les membres actifs.

6224 Le Comité.

Enchères Publiques

à la Halle

Le vendredi 7 juillet 1922, dès 14 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques : un vélo, un berceau, panneaux, tapis, lustres électriques, une table à ouvrage, une table ronde, une table de fumeur, outils de poche „Universel“, vins, liqueurs, une crèche de fr. 883.50, etc.

Vente au comptant suivant la L. P.

OFFICE DES POURSUITES :
P30034C Le préposé,
6221 A. CHOPARD.

CASQUETTES

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

Le plus grand choix de l'article le meilleur marché au plus soigné chez 6210

ADLER

Rue Léopold-Robert 51
LA CHAUX-DE-FONDS

Les personnes

qui désirent déguster le véritable Salami d'Italie ainsi que

Pâtes et Vins fins

peuvent s'adresser au magasin

Aux Produits d'Italie

Rue de la Serre 14
6226 N. Sartore.

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage. — Jacques-George Picard, négociant, à Neuchâtel, et Tomi Günther, à St-Gall. — Emile-Albert Matthey-Doret, ferblantier, à Neuchâtel, et Rose-Hélène Plantaz, horlogère, à Tavannes. — Adolphe-Eugène Matthey, empl. C. F. F., à Neuchâtel, et Jeanne-Jenny Henrioud, ménagère, à Gressy. — Georges-Frédéric Peter-Contesse, ébéniste, à La Sagne, et Eugénie-Augustine Grosperrière - Tochenet, couturière, à Neuchâtel. — Georges-Henri Hegelbach, sergent de police retraité, et Jeanne-Jérémie Delitroz née Héritier, ménagère, les deux à Neuchâtel.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds du 6 juillet 1922

Naisances. — Giacomini, Jacqueline-Alice, fille de Georges, manouv., et de Alice-Amélie née Chopard, Neuchâteloise. — Guenat, Suzanne-Anna, fille de Alfred-Benjamin, horloger, et de Julie-Marie née Beuchat, Bernoise. — Zumsteg, Arthur-André, fils de Arthur, mécanicien, et de Edith née Courvoisier-Clément, Argovien.

Mariages civils. — Leuba, Emile-Arthur, agent de sûreté, Neuchâtelois, et Gigon, Marie, commis, Neuchâteloise et Bernoise. — Régner, Laurent-Xavier, horloger, Neuchâtelois, et Nussbaum, Laure-Eveline, horlogère, Bernoise.

Complets

pour

garçons

en toile, coutil et drap depuis 6214

Fr. 10.50

A LA CONFIANCE

Rue de la Serre 10

Ouvriers ! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces

NOUS RECOMMANDONS POUR LES
FÊTES DE PROMOTIONS

NOTRE RICHE ASSORTIMENT DE

RUBANS

BAS - CHAUSSETTES - COLS MARINS
TABLIERS - ROSETTES - LINGERIE
CHAPEAUX - POCHETTES - SACOCHES

DEMANDEZ NOS 6181

COUPONS RUBANS

J. GAÉHLER

Succ. : W. STOLL, Léopold-Robert 4

EN SUISSE

le grand flacon rond du seul véritable „Alcool de Menthe Américain“, tel qu'il existe depuis plus de 47 ans, ne se vend que fr. 2.50 et le petit flacon rond, fr. 1.75. 5618

Fumeurs !

Tabac Maryland

bonne qual., à fr. 1.90 le 1/2 kg

J. SCHILLER

14, RUE NEUVE, 14

Marcel Jacot

Tapissier-Décorateur

Serre 8 - Téléph. 15.51

Rideaux 5120

Cabinet Dentaire

JEAN RAMSTEIN

Technicien-Dentiste

Le Locle

Téléphone 3.85 - Grande-Rue 3

Les Brenets

Rue du Temple 98

Consultations tous les mercredis

de 2 à 5 1/2 h.

Travaux modernes

Traitement sans douleur

Dentiers garantis 4120

Société Mutuelle des Horlogers

du **LOCLE**

Toutes les personnes désirant

se faire recevoir de notre société

sont informées que des formu-

laire sont à leur disposition

auprès du président de la Société,

M. Georges Fattou-Grandjean,

rue Andrie 3, ainsi que chez tous

les membres du Comité.

N. B. - Les nouveaux mem-

bres sont reçus par le Comité,

sans certificat médical, excepté

les cas douteux. 2865

Le Comité.

Société des Carabiniers
du Contingent Fédéral

Dernier Tir militaire

Samedi 8 juillet, de 13 1/2 à 18 1/2 heures 6188

Présenter les livrets de service et de tir. **LE COMITÉ.**

LABORATOIRE DENTAIRE

DUBOIS

Technicien-Dentiste

FLÜCKIGER

Mécanicien-Dentiste

Rue Léopold-Robert 56

LA CHAUX-DE-FONDS

:: Téléphone 10.77 :: 1020

FABRIQUE DE
Rotagers Weissbrodt
frères Progres N° 1
TÉLÉPHONE 17.98 LA CHAUX-DE-FONDS

Je n'emploie que la
crème supérieure NIL
pour mes chaussures

En vente partout 5819

Ouvriers! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Salon de la Motocyclette

HOTEL DES POSTES

ENTRÉE : 60 CENTIMES

Ouverture : Jeudi 6 juillet, dès 15 heures 6191

Cuillères au détail
RICHARD Fils

Cordonnerie Jurassienne
Edgar Schütz 4835
: 5, rue Fritz-Courvoisier, 5-:
livre bien et bon marché

J. Véron, Grauer & Co
La Chaux-de-Fonds 5832

TRANSPORTS INTERNATIONAUX



Déménagements - Garde-meubles

CAISSE CANTONALE

d'Assurance Populaire

Conditions des plus avantageuses pour

Assurances au décès

Assurances mixtes Rentes viagères

Demandez prospectus et tarifs à la Direction à Neu-

châtel, rue du Môle 3, ou aux correspondants dans chaque

commune. OF1090N 640

Sécurité complète. Discretion absolue.

Buvons le „STIMULANT“

Apéritif sain, au vin et au quinquina 3379

Il sera vendu sur la

Place du Marché du Locle

vis-à-vis du magasin Brunner-Gabus

ainsi qu'au magasin Rue du Midi 3

Un beau choix de **LÉGUMES** frais

De belles **Pommes de terre** à fr. 1.- les 3 kg.

De belles **Cerises** noires et grüotes pour confiture

Bien assorti en **Epicerie, Liqueurs** 1^{re} qualité

Vin rouge extra pour table

On porte à domicile On porte à domicile

Débit de sel 6115

Sacs de 50 à 100 kg.

Se recommande, **BARDET-MARTIN.**

Pour les Promotions
et les Vacances

Costumes formes haute nouveauté pour enfants, depuis fr. **20.-**

Costumes lavables pour enfants, depuis fr. **12.-**

Complets sport pratiques fr. **85.- 100.- 120.-**

Culottes de sport, étoffes très solides fr. **25.- 32.- 45.-**

Vestons alpaga, en noir, bleu et fantaisie, depuis fr. **20.-**

Pantalons tennis, en blanc et gris, depuis fr. **25.-**

Complets p^r la montagne fr. **90.- 120.- 140.-**

Pantalons lavables, toutes teintes, depuis fr. **10.-**

Vous économiserez sur les prix et la durée en profitant de nos articles toujours établis avec grand soin

A L'ENFANT PRODIGE

Maison de premier ordre

30, Rue Léopold-Robert, 30

LA CHAUX-DE-FONDS 6199

VENTE EXTRAORDINAIRE

de

DENTELLES - FUSEAUX

(Cluny, Imitation filet, Torchons, Tirettes)

au prix de fabrique

Nous avons réussi à nous rendre acquéreurs d'un énorme lot de dentelles que nous vendons à des prix extraordinaires, à partir de ce jour.

SÉRIE I

Dentelles et Entre-deux

hauteur 1 1/2 à 2 1/2 cm.

Au choix le m. **0.20**

SÉRIE II

Dentelles et Entre-deux

hauteur 2 1/2 à 3 1/2 cm.

Au choix le m. **0.30**

SÉRIE III

Dentelles et Entre-deux

hauteur 4 à 8 cm.

Au choix le m. **0.75**

SÉRIE IV

Dentelles et Entre-deux

hauteur 6 à 10 cm.

Au choix le m. **0.95**

Au Printemps

La Chaux-de-Fonds 6200

DERNIÈRES NOUVELLES

A la commission pour la réduction des armements

LA HAYE, 6. — Havas. — La Commission temporaire de la Société des Nations pour la réduction des armements s'est réunie jeudi matin sous la présidence de M. Viviani pour examiner les travaux de sa première sous-commission. Elle a approuvé les résolutions présentées sur les questions de la limitation des stocks de guerre en excédent, de l'emploi des gaz et de la convention de St-Germain, sur le trafic des armes. Elle a décidé d'inviter tous les membres de la Société à adhérer à la convention de Washington sur l'emploi des gaz asphyxiants et toxiques, dès qu'elle aura reçu l'avis que cette convention a été transmise aux puissances non signataires. La première sous-commission a été chargée de définir la procédure à suivre pour inviter les savants de l'univers à rendre publiques leurs découvertes sur les gaz toxiques. La Commission a décidé d'inviter le Conseil de demander aux membres de la Société des Nations, s'ils ne l'ont pas encore fait, de ratifier la convention de St-Germain.

Dans la discussion générale sur le désarmement, Jouhaux a insisté sur les aspirations populaires vers la paix, le rétablissement de l'équilibre économique de l'Europe; l'amélioration du sort des travailleurs accablés aujourd'hui par le coût élevé de la vie ne sera possible que si les menaces de guerre diminuent et les armements sont réduits. Il invite la commission à présenter à l'assemblée de la Société un texte précis en matière de réduction des armements.

Lord Robert Cecil a fait remarquer qu'on ne pourrait faire accepter aux gouvernements une réduction des armements, si elle ne s'accompagnait pas de garanties suffisantes.

Le délégué suisse apporte l'adhésion de son pays qui s'efforcera d'alléger le fardeau des armements.

M. Branting, tout en constatant que nous ne sommes pas dans une situation qui rende possible la réduction des armements, demande aux Etats qui le peuvent de commencer à les réduire.

Les sous-commissions se réuniront jeudi après-midi.

PARIS, 7. — Havas. — Les deux sous-commissions de la Commission temporaire mixte de la Société des Nations pour la réduction des armements se sont réunies jeudi après-midi. La première sous-commission a arrêté le texte des résolutions qu'elle soumettra à la Commission plénière sur la fabrication privée des armements.

La deuxième sous-commission a procédé à un échange de vues préalable sur le désarmement. La Commission plénière tiendra une séance vendredi matin à 10 h. 30.

Chez les ouvriers tchèques

PRAGUE, 6. — B. P. T. — Les Centrales syndicales socialistes tchèque et allemande et socialiste-nationale tchèque ont tenu une conférence commune mercredi en présence de M. Abermann, ministre des réformes sociales, afin d'examiner la situation économique. La conférence a protesté contre la réduction des salaires et contre les tarifs agricoles protectionnistes. L'assemblée a demandé le développement de la législation sociale, une politique en faveur des consommateurs, des secours aux chômeurs suffisants, la reconnaissance légale des contrats collectifs, l'augmentation de l'impôt sur les charbons, l'encouragement par l'Etat des constructions, l'interdiction des heures supplémentaires du dimanche et, enfin, une politique rationnelle d'exportation. Une résolution a été votée d'après laquelle les syndicats des trois parties s'engagent à agir solidairement à l'avenir dans les questions de réformes sociales et les questions économiques.

A LA CONFERENCE DE LA HAYE

Litvinoff annonce des déclarations sensationnelles

LA HAYE, 7. — La délégation des Soviets déclare qu'elle fera dans quelques jours des révélations sensationnelles. Elle fait croire qu'un consortium de financiers américains aurait signé un contrat avec la Russie. Les Américains se seraient engagés à reconstruire l'industrie russe et à exploiter les mines de pétrole. On parle également d'un contrat qui aurait été conclu entre les trois grandes sociétés de pétrole, à savoir : la Royal Dutch Cy, la Shell Cy et la Standard Oil Cy. Ces trois grandes sociétés de pétrole se seraient engagées à renoncer à leur politique individuelle et à inaugurer une politique commune en ce qui concerne les mines de pétrole du Caucase.

Mutinerie des gendarmes du pape!!!

ROME, 7. — Au sujet d'une prétendue mutinerie des gendarmes du pape, on communique de source autorisée à l'agence Stefani ce qui suit : Deux gendarmes se refusèrent le 3 courant, d'effectuer le service habituel de patrouille, entre 20 et 21 heures. Ils furent punis de 7 jours d'emprisonnement. S'étant également refusés de se soumettre à la punition, ils furent déclarés démissionnaires, mais les deux coupables au lieu de quitter le Vatican, trouvèrent quelques collègues. Le secrétariat d'Etat duquel dépendent les gendarmes décida de faire respecter les ordres donnés et invita les deux gendarmes à quitter immédiatement le Vatican. L'ordre fut exécuté par M. Pizzardo, accompagné du commandant de la gendarmerie et par un groupe de gardes suisses.

Condamnation à mort

ST-BRIEUX, 7. — Havas. — Huenet, qui tua ses quatre enfants, a été condamné à la peine de mort.

A LA CHAMBRE FRANÇAISE

Les responsabilités de la guerre

Le débat reprend plus violent encore entre le Bloc national et la gauche

PARIS, 6. — Havas. — La Chambre poursuit la discussion des interpellations sur les responsabilités de la guerre.

Cachin, communiste, critique ce qu'il appelle la politique russe et balkanique de M. Poincaré antérieurement aux événements de 1914. Il insinue que la France pousse ainsi la Russie à la guerre. Puis il rappelle la tentative faite en 1917 par le jeune empereur Charles d'Autriche et regrette qu'elle n'ait pas abouti, ce qui a eu pour effet de prolonger la guerre.

M. Poincaré monte à la tribune et donne lecture d'une lettre indignée adressée à M. Courtal, député, par un ouvrier mutilé de Clermont-Ferrand, demandant de mettre fin à la distribution de l'abominable carte et à la propagande poursuivie contre le président du Conseil. La Chambre applaudit longuement.

Abordant le fond du débat, M. Poincaré reproche aux communistes de vouloir enlever à l'Allemagne une part de ses responsabilités pour les rejeter sur la France. Il montre comment l'Allemagne chercha en Angleterre, aux Etats-Unis, en France même, à mener une campagne pareille à celle organisée chez elle pour rejeter les responsabilités.

Intervention de Briand

M. Briand interrompant, rappelle l'ultimatum envoyé à l'Allemagne lorsque M. von Simons chercha à Londres, à remettre en cause la question des responsabilités. Les membres de l'Assemblée nationale allemande admirent alors la responsabilité de l'Allemagne, ainsi que l'avaient fait les négociateurs allemands du traité de Versailles.

Le président du Conseil fait observer que lorsqu'il arriva au pouvoir, en 1912, alors que la France était encore en proie à l'émotion causée par la cession d'une partie du Congo, son premier acte fut un geste de conciliation envers l'Allemagne, en obtenant la ratification du traité de 1911. La politique de la France était une politique d'étroite entente européenne, afin de garder le contact non seulement avec l'Angleterre et avec la Russie, mais aussi avec la Triplice. L'orateur cite plusieurs démarches de l'ambassadeur de France à Vienne en vue d'assurer le concours de toutes les puissances à la solution des problèmes posés en Europe.

M. Poincaré évoque également le refus de l'ouverture du marché financier français en Autriche en 1911, refus qui émanait non pas de lui, mais de M. de Selves. L'Autriche subordonnait alors la ratification de l'accord franco-allemand à l'ouverture de ce marché.

Arrivant aux allégations relatives à M. Isvolzky, M. Poincaré affirme que cet ambassadeur n'eût aucune influence sur l'action de la France qui pratiquait une politique de rapprochement avec l'Europe entière. Il rappelle les efforts de la France pour localiser et arrêter le conflit balkanique en 1912 et il relève que M. de Schoen lui-même reconnut que les efforts de la France s'étaient joints à ceux de l'Allemagne pour maintenir la paix.

Les événements de 1914

M. Poincaré arrive aux événements de 1914. Il rappelle que le gouvernement français pensait si peu à la guerre qu'il partit avec M. Viviani en Russie et qu'ils apprirent en pleine Mer Baltique la gravité des événements. Il lit ensuite sa lettre au roi d'Angleterre dans laquelle il estimait qu'en raison des préparatifs intensifs de l'Allemagne, si l'Angleterre, la France et la Russie donnaient une forte impression d'unité, il y aurait de grandes chances pour que la paix ne fût pas troublée. La France fit tout ce qu'elle put pour épargner une catastrophe en Europe et au monde (longs applaudissements). Il rappelle les déclarations de M. de Schoen prétendant que les avions français survolèrent l'Allemagne alors que la France avait reculé ses troupes. Il lit les conditions honteuses que l'Allemagne mettait à la neutralité de la France; livraison des forteresses de l'Est. L'Allemagne n'attendit même pas la réponse et déclara la guerre à la France. L'orateur disant quelle fut la splendide réponse du roi des Belges et de son peuple aux infâmes propositions allemandes, la Chambre tout entière acclame l'ambassadeur de Belgique et la Belgique.

M. Poincaré rappelle qu'à l'unanimité, les socialistes compris, la Chambre acclama le message présidentiel et le discours de M. Viviani, proclamant que la France n'avait aucune responsabilité. Passant aux accusations suivant lesquelles il aurait repoussé les possibilités de paix pendant la guerre, M. Poincaré rappelle les propositions de l'empereur Charles que transmit Sixte Bourbon, propositions ne pouvant pas être retenues, l'Autriche étant subordonnée à l'Allemagne, laquelle n'adhérait nullement à ces propositions qu'elle ignorait. D'ailleurs, ces propositions ne comportaient aucun avantage pour l'Italie et la France ne pouvait pas consentir à l'accord de 1915, ni songer à la paix sans l'Italie.

Mutisme communiste

M. Poincaré souligne que les communistes sont muets sur le procès-verbal de la réunion de MM. Lloyd George, Sonnino et Ribot, du 19 avril 1917, lequel mentionne l'examen de la proposition de paix séparée autrichienne et l'accord des trois ministres pour considérer une semblable conversation comme particulièrement dangereuse pour l'union des Alliés.

L'ancien président du Conseil, M. Painlevé, intervient et déclare que M. Sonnino précisa les graves conséquences intérieures qui résulteraient si l'Italie obtenait uniquement ce que M. Bulow

lui offrit pour demeurer neutre. Ensuite, l'Allemagne n'eût pas permis à l'Autriche de poser la question de l'Alsace-Lorraine, l'Autriche et l'Allemagne seraient restées liées, tandis que l'Italie trahie nous abandonnait.

M. Painlevé conclut que les négociations de paix de 1917 aboutissaient à un désastre. M. Painlevé a lu la résolution que vota la Chambre française, Sembat et Cachin compris, assurant la volonté de la France de maintenir indissolublement liées la France et l'Italie.

M. Poincaré confirme les déclarations de M. Painlevé et ajoute qu'il pourrait négliger les outrages personnels, mais qu'il ne doit pas négliger les effets des outrages sur les Alliés.

Poincaré dénonce une campagne allemande

Seize pays rendent justice à la France et lui donnent raison dans la lutte engagée. Ils signent le traité de Versailles qui proclame non la responsabilité partielle, mais exclusive de l'Allemagne. Ces nations ne seraient pas venues combattre sur le sol de la France si la France avait eu une parcelle quelconque de responsabilité. La campagne allemande tend à leur faire croire que la France les mystifie et cherche à dénigrer le grandiose effort.

M. Poincaré déclare honteux et pitoyable que quelques Français égarés encouragent cette campagne. Il ajoute que le pays entier, au bon sens inébranlable, prit la campagne comme une injure à la patrie.

La Chambre, debout, ovationne M. Poincaré. Les députés de tous les partis accourent au banc du gouvernement, féliciter l'orateur.

Réplique de Lafont

La séance suspendue à 20 heures est reprise à 21 h. 25.

Ernest Lafont, communiste, monte à la tribune. Parlant des conditions que, selon lui, M. Poincaré voulait poser pour la conclusion éventuelle de la paix, il dit que M. Poincaré avait alors l'intention bien arrêtée d'imposer à l'Allemagne une occupation continue sur la rive gauche du Rhin.

M. Poincaré répond qu'il voulait obtenir la démolition des fortifications de la rive gauche du Rhin, cela a d'ailleurs été stipulé depuis dans le traité de Versailles.

Lafont, parlant des négociations préliminaires à la signature du traité de paix, dit qu'il y eut entre le maréchal Foch et M. Poincaré des divergences de vues à propos de l'occupation de la rive gauche du Rhin que M. Poincaré voulait définitive. M. Poincaré proteste, disant qu'il ne fut jamais question de la prolongation de l'occupation jusqu'au paiement total des réparations. Lafont affirme que M. Poincaré a combattu l'idée des réparations en nature et de la main-d'œuvre allemande. M. Poincaré rectifie qu'il n'a jamais fait d'opposition au projet d'amenée de la main-d'œuvre allemande et des sinistrés qui avaient déjà subi l'invasion.

Toujours l'emploi de la force

Le député communiste passe maintenant en revue tous les écrits de M. Poincaré relatifs à la politique des réparations et à l'occupation de la Ruhr. Il accuse le président du Conseil de toujours envisager l'emploi de la force. Vous êtes dangereux aujourd'hui comme vous l'étiez hier, comme vous le serez demain, dit-il. De virulentes protestations accueillent ces paroles.

Le président ne parvient pas à rétablir le silence. Quand Lafont descend de la tribune, de nombreux députés du centre et de la droite crient : « Embusqués, embusqués ».

Léon Blum a montré le vrai sens du débat

Léon Blum, député socialiste de la Seine, monte à la tribune et le calme revient. Blum interrompt sur les déclarations de M. Poincaré au banquet du comité républicain du commerce et de l'industrie au sujet des origines et des responsabilités de la guerre. Il reconnaît que personne ne peut sérieusement croire que le président du Conseil a eu un sourire sadique parmi les tombes, mais il dit que d'injustes représailles peuvent avoir été provoquées par d'injustes persécutions.

Léon Blum rappelle que selon la thèse socialiste, les origines de la guerre tiennent surtout au régime capitaliste.

Blum veut encore s'expliquer, mais les pupitres battent. Il expose la thèse socialiste sur les causes lointaines de la guerre et déclare qu'il ne discutera pas la question des ultimatums ni de la communication de M. de Schoen au gouvernement français.

Après l'interpellation de Blum, le député Vallat déclare qu'il comprend que M. Poincaré ait voulu se laver des calomnies dirigées contre lui, mais qu'il doute que ses explications fassent cesser la campagne des journaux de l'extrême-gauche, de qui, selon le mot de M. Clémenceau, la force seule aurait raison. Vallat rappelle que Cachin et Vaillant-Couturier font l'objet de poursuites pour incitations à la révolte et à la désertion.

L'ordre du jour Siegfried, Castelnau et Barrès, repoussant et flétrissant de toute sa force et son mépris la campagne de calomnie organisée au profit de l'Allemagne pour échapper à ses responsabilités de guerre est adopté par 532 voix contre 65.

On crie : Vive l'Union sacrée, vive la République. La Chambre clôturant la discussion sur les interpellations, sur les responsabilités de la guerre, a voté un ordre du jour de confiance par 532 voix contre 65.

Les radicaux-socialistes votent en faveur du gouvernement

PARIS, 7. — L'ordre du jour socialiste demandant la constitution d'une commission d'enquête de 33 membres est repoussé par 487 voix contre 65.

La séance a été levée à 1 h. 55 du matin. Au moment du vote, M. Herriot, chef des radicaux-socialistes anti-gouvernementaux, affirme que le gouvernement de la République n'a eu aucune part des responsabilités au déclenchement de la guerre.

La mort du chevalier... d'industrie!

ROME, 7. — Stefani. — Au Crédit Italien furent volés des paquets de bons du trésor pour une somme de 55,000 livres. Mercredi soir, M. Carosella fut arrêté, soupçonné d'être l'auteur du vol. Une perquisition opérée à son domicile permit de découvrir des documents et une partie de l'argent volé.

Le chevalier Carosella fut conduit à la préfecture centrale, où il reconnut sa faute. Mais pendant qu'il se trouvait dans la chambre de sûreté en attendant d'être transporté aux prisons, Carosella ayant dissimulé un petit couteau, se donna un coup dans la direction du cœur. Il fut immédiatement transporté à l'hôpital où il succomba peu après.

CONFÉDÉRATION

Un vieillard asphyxié dans un incendie

BOLLIGEN, 7. — ag. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, une grange appartenant à M. Kubler, agriculteur, a brûlé. Toutes les réserves de fourrage qu'elle contenait ont été consumées. Le feu s'est communiqué à la maison d'habitation attenante que les habitants durent quitter à la hâte. Un vieillard, atteint de surdité, M. Gasser, a été asphyxié par la fumée.

Contre la baisse des salaires

BERNE, 7. — Resp. — La Fédération suisse des cheminots s'oppose à une baisse de salaires de 10 % demandée par la Compagnie du chemin de fer Tramelan-Tavannes-Breuleux-Noirmont. L'intervention du Conseil d'Etat bernois a été demandée.

Il avait été provoqué

BERNE, 6. — Devant la Cour pénale du Mittelland, a comparu mercredi un jeune homme de 18 ans, qui était accusé d'avoir frappé à coups de hache son père, un alcoolique, qui maltraitait sa femme et son enfant. La victime avait été obligée de rester 15 jours sans travailler. La Cour a acquitté l'inculpé estimant que le fils avait été provoqué par son père en raison des mauvais traitements qu'il infligeait à son entourage et notamment à sa femme.

Chronique sportive

Championnat du monde de lawn-tennis

WIMBLEDON, 7. — Havas. — Seconde manche, double mixte : Charawoot et Mlle Lenglen battent Sherwell et Miss Kemmis Betty, par 6 à 2 et 6 à 1.

Régates de Henley

LONDRES, 6. — Reuter. — Le « Thames Rowingclub » bat grasshoppers dans une manche comptant pour la grande coupe Challenge.

Congrès de l'Union cycliste internationale

LIVERPOOL, 6. — L'Union cycliste internationale tiendra son 36me congrès à Liverpool le 28 juillet prochain. A l'ordre du jour figure notamment une proposition de l'Union vélocipédique de France tendant à inviter toutes les fédérations affiliées à l'Union cycliste internationale pour qu'elles communiquent immédiatement au secrétariat et aux Unions intéressées les pénalités infligées ainsi que les retraits de pénalités, les encaissements d'amendes, etc., de manière à ce que le Bulletin officiel de l'Union cycliste internationale traduise fidèlement et rapidement la situation des coureurs.

Un aviateur américain se tue en sautant d'un avion sur un autre

NEW-YORK, 6. — L'aviateur américain, Louis James, un des « as » de l'aviation américaine, vient de se tuer. En sautant d'un avion sur un autre, il a été pris dans l'hélice.

LA CHAUX-DE-FONDS

Les caprices du temps

Messire le Temps est assez fantasque. Hier soir, au moment même où les journaux annonçaient qu'une tempête de foehn soufflait sur le pays, une pluie fine et froide s'abattait sur notre région. La chaleur avait fait place à une atmosphère de bruine dans laquelle on grelottait. Ce matin, le soleil paraît vouloir se remettre de la partie et réchauffer la terre.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS.....	42.40 (42.75)	42.90 (43.25)
ALLEMAGNE..	1.09 (1.15)	1.225 (1.30)
LONDRES....	23.28 (23.26)	23.39 (23.36)
ITALIE.....	23.40 (23.75)	23.85 (24.25)
BELGIQUE....	39.50 (40.20)	40.20 (40.80)
VIENNE.....	—,015 (—,02)	—,035 (—,04)
PRAGUE.....	9.95 (9.90)	10.45 (10.30)
HOLLANDE..	202.50 (202.25)	203.50 (203.50)
MADRID.....	81.60 (81.30)	82.50 (82.50)